

# L'utilisation des engins de déplacement motorisés en entreprise (gyropode, trottinette...)

11/2023

Depuis quelques années, de nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), déjà présents sur la voie publique, ont fait leur apparition dans le monde du travail : gyropodes, mono-roues électriques, hoverboards, trottinettes... Afin d'éviter une transposition de l'accidentologie "voie publique" en entreprise, il est nécessaire d'évaluer toutes les contraintes potentielles générées par l'utilisation de ces moyens de déplacement.

## Conséquences Santé & Sécurité au Travail

### Différents risques sont identifiés :

- Chute depuis l'engin
- Circulation : heurts/collisions avec du mobilier, d'autres équipements mobiles ou des piétons
- Physiques :
  - . exposition aux vibrations et chocs vibratoires
  - . incendie, explosion et émanation de fumées toxiques en cas de défaillance de la batterie
- Psychosociaux :
  - . charge cognitive liée aux exigences attentionnelles notamment la gestion de la vitesse et de l'environnement
  - . augmentation de la cadence de travail liée à une utilisation de l'engin

## Domaines d'application identifiés\*

Toute entreprise qui emploie en circulation interne les engins de la catégorie EDPM : gyropode, mono-roue électrique, hoverboard, trottinette électrique... Les plateformes logistiques figurent parmi les utilisateurs précurseurs de ces moyens.

## Pour la prévention

### Maîtriser le risque circulation :

- Reprendre l'évaluation des flux
- S'assurer d'une séparation des flux entre piétons et engins mobiles
- Délimiter, par un marquage au sol, les voies de circulation réservées et adapter la signalétique
- Définir des espaces de stationnement pour les véhicules, afin de ne pas encombrer les allées

### Conception d'un local de charge prenant en compte le risque incendie/explosion

### Choix de l'engin (typologie, conformité, sécurité embarquée)

### Définition des conditions d'utilisation : délivrance d'un "permis de conduite" conseillée

### Formation des salariés : maîtrise du matériel, connaissance des lieux, maintenance niveau 1 de l'équipement

### Fournitures des équipements nécessaires à l'utilisation en sécurité

## Pour aller plus loin

[Usage professionnel des gyropodes : point sur l'évaluation des risques](#) - Hygiène & Sécurité du travail n° 254, 1<sup>er</sup> trimestre 2019  
[Utilisation de batteries au lithium](#)

**Vous vous questionnez sur une situation potentiellement émergente dans votre entreprise ?** Nous vous invitons à vous rapprocher de nous pour vous accompagner : [cliquez ici](#)

\* liste non exhaustive